

## CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE 2020 – ÉVÉNEMENTS EXCEPTIONNELS

### VinoValley Saumur (SARL LA TABLE DES FOUÉES)

VinoValley-Saumur | 29-31 rue Jean-Ackerman | 49400 Saint-Hilaire Saint-Florent



#### – Préambule

VinoValley Saumur considère comme événement exceptionnel tout événement relevant d'une prestation type concert, Spectacle (Dîner Équestre, Piano Night en Troglo, Brunch, Réveillon, etc.).

#### 1 – Réservations

Toute réservation n'est effective qu'après confirmation écrite du client. Elle doit être accompagnée du règlement total, faute de quoi, VinoValley Saumur se réserve le droit d'annuler la réservation.

Le nombre de personne exact devra être confirmé au moment du règlement de la prestation, validant celle-ci. VinoValley Saumur facturera le nombre de personnes précisées lors de la demande.

#### 2. Tarifs 2020

Les prix publiés sont donnés en TTC et en Euros par personne suivant les prestations. Ils sont fixés au moins, un an à l'avance et ne font pas l'objet de négociation.

Ces tarifs comprennent : l'accompagnement du personnel et les prestations citées. Ces tarifs ne comprennent pas : les transports, l'assurance annulation.

En cas de privatisation du site si le nombre diminue à moins de 100 personnes après la réservation, les participants se verront imputer une majoration.

#### 3. Gratuités

Aucune gratuité n'est accordée aux professionnels lors des événements exceptionnels. Ils se verront proposer une remise de 50% sur le tarif TTC pour le chauffeur.

#### 4. Nos Engagements

Un professionnel de VinoValley Saumur s'engage à étudier toutes vos demandes de manière individuelle et de vous répondre dans les 12 heures du lundi au vendredi. Nous nous engageons à vous accueillir par un professionnel de chez nous lors de votre venue.

VinoValley s'engage à ne jamais servir d'alcools aux chauffeurs.

#### 5. Suppléments

Toutes prestations non prévues : supplément à la carte, boissons, achats de vins et de produits régionaux, doivent être réglés directement sur place et le jour même par le client.

#### 6. Modification d'une prestation

Chaque demande sera traitée individuellement. Pour toute modification de notre part, nous nous engageons à prévenir le client dans les meilleurs délais.

#### 7. Retard

En cas de retard du groupe ou d'absence, nous prévenir au 02.41.03.31.65 ou 06.47.29.79.97. Aucun remboursement ne pourra intervenir pour les prestations qui n'auraient pu être fournies.

#### 8. Annulation d'une prestation

En cas de réservation annulée (suite à la réception du règlement) et ce, moins de deux semaines avant la prestation, nous conserverons 30% du montant de la prestation. En cas d'interruption de la prestation par le client, il n'est procédé à aucun remboursement. En cas de force majeure, si VinoValley Saumur se voyait dans l'obligation d'annuler une prestation, le client serait remboursé uniquement des sommes équivalentes à la prestation artistique. Aucun remboursement total et aucune indemnité ne pourront être demandés.

#### 9. Assurance annulation

VinoValley Saumur attire l'attention du client sur la possibilité de souscrire un contrat d'assurance après d'un organisme de son choix, couvrant les conséquences d'une annulation résultant de certaines causes.

#### 10. Réclamation

Toute réclamation relative à une prestation doit être adressée à VinoValley Saumur – Service client et commercial – 29-31 rue Jean Ackerman – 49400 SAINT-HILAIRE SAINT-FLORENT par lettre recommandée avec accusé de réception dans le mois à compter de la date de la prestation.

#### 11. Pénalités de retard

En cas de retard ou d'absence des règlements demandés (faisant foi de validation de la réservation), VinoValley Saumur se réserve le droit de céder la place à un autre client.

#### 12. Modification des conditions générales de Vente

VinoValley Saumur se réserve le droit de modifier les Conditions Générales d'Utilisation à tout moment, par l'envoi d'une lettre simple ou d'un courriel au Titulaire, moyennant le respect d'un préavis raisonnable.

#### 13. La Fidélité

Dans le cadre de notre programme de fidélité, les clients ne pourront pas bénéficier des avantages et du cumul de points sur leur compte client.